



2024



(Validité de la carte du 1^{er} janvier au 31 décembre)

Carte à renouveler chaque année

DEMANDE DE CARTE DE MEMBRE
CERCLE MESS DE LA BASE DE DEFENSE MARSEILLE-AUBAGNE

CARTE NON VALABLE AU CNA PARIS

Grade et Arme :

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone : /..... /..... /..... /.....

Mail :

Fait à : le.....

Signature :

A joindre obligatoirement à cette demande : (1^{ère} demande ou carte < année 2022)

- 1 photo d'identité récente non tamponnée (pas de copie).
- justificatif(s) (uniquement des photocopies) :
 - Retraité(e) militaire et civil de carrière : Livret de pension militaire ou titre de pension,
 - Réserviste : Etat signalétique des services,
 - Réserviste avec contrat : contrat en cours de validité,
 - Veuf (ve) : photocopie du titre de pension de réversion militaire + 1^{ère} page de l'avis d'imposition,
 - Réserve citoyenne : contrat de réserve citoyenne à jour,
 - Honoraire : admission à l'honorariat.
 - Anciens combattants : carte du combattant
- 1 chèque au nom du demandeur de la carte à l'ordre du Cercle Mess.

(Tous les membres ayant déposé un dossier en 2022 ou 2023 devront joindre uniquement leur numero de carte + 1 chèque)

GRILLE TARIFAIRE 2024 (délai de réalisation :20 jours à réception du dossier complet)

COCHER LA CASE CORRESPONDANTE	POSITION	TARIF
	Retraité (habitant Bouches du Rhône)	40 € / AN
	Veuf(ve) militaire (habitant Bouches du Rhône)	35 € / AN
	Retraité / veuf(ve) hors Bouches du Rhône	65 € / AN
	Réserve citoyenne (avec contrat en cours)	70 € / AN
	Réserviste avec contrat ESR en cours	35 € / AN
	Honoraire	75 € / AN
	Armées étrangère (en activité)	65 € / AN
	Anciens combattants	60 € / AN

Dossier à renvoyer à

GSBDD Marseille-Aubagne
DCS/CERCLE MESS
Caserne Audéoud
111, Avenue de la Corse
BP 40026
13568 MARSEILLE cedex 02
04.96.17.28.11.